



CANADA

No. 8  
n

FOR IMMEDIATE RELEASE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

JANUARY 25, 1974  
LE 25 JANVIER 1974

AVOID TRAVEL TO GRENADA/  
ÉVITEZ DE VOYAGER À GRENADE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É

The Department of External Affairs is advising Canadians who are planning to travel to the Caribbean Island of Grenada to postpone their trip until after current internal disorders end.

This move follows reports of large demonstrations and incidents of violence in Grenada. Although no non-Grenadians have been involved in any way insofar as is known, the internal difficulties together with shortages of food and gasoline, together with strikes by electrical workers, all indicate that travel to the island is not advisable at this time.

Phone service to the island is reported to be cut off and cable services are not assured.

\* \* \*

Le Ministère des Affaires extérieures recommande aux Canadiens qui se proposent de voyager à l'île de Grenade dans les Caraïbes de remettre leur voyage à plus tard car il existe présentement certains troubles internes.

Cette recommandation est basée sur les rapports recus par le Ministère concernant des démonstrations et des incidents violents qui se produisent à Grenade.

D'après les renseignements disponibles, aucune personne de nationalité étrangère participe aux événements. En plus des incidents violents, il existe une pénurie de nourriture et d'essence ainsi qu'une grève des travailleurs des services électriques. Le service de téléphone avec l'île de Grenade semble interrompu et les télécommunications ne peuvent être assurées.

Tous ces événements indiquent qu'un voyage à l'île de Grenade n'est pas souhaitable en ce moment.